

COMITÉ SYNDICAL

Débat d'orientation budgétaire

Sur proposition du conseil d'exploitation



Réunion du 3 Novembre 2020

1



LA RESE EN CHARENTE MARITIME



LA RESE EN CHARENTE MARITIME

Nos principales missions

5.1 - Exploitation de services publics



Production et distribution d'eau potable en quantité et qualité



Collecte et traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel



Service à la clientèle, gestion du compte client, intervention et dépannage



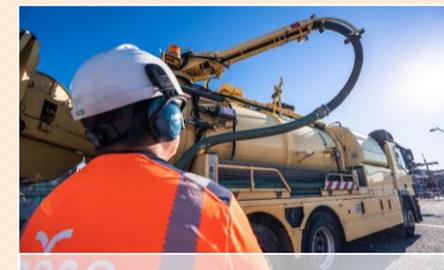
Entretien des ouvrages maintenance et renouvellement des équipements

STATUTS - ARTICLE 5 - OBJET DE LA RÉGIE

5.2 - Travaux relatifs aux réseaux et équipements



Travaux de canalisation et d'équipement à la demande des collectivités



Maintenance de station de pompage, traitement et hydrocuration de réseaux

5.3 - Activités accessoires aux missions du Syndicat



Installation, contrôle et maintenance des points incendie



Réalisation de schémas communaux de Défense Extérieure Incendie

LA RESE EN CHARENTE MARITIME

Périmètre d'exploitation Eau potable

356

Communes desservies en Eau potable

26,5

Millions de m³ d'eaux produites

14,5

Millions de m³ d'eaux distribuées

165 428

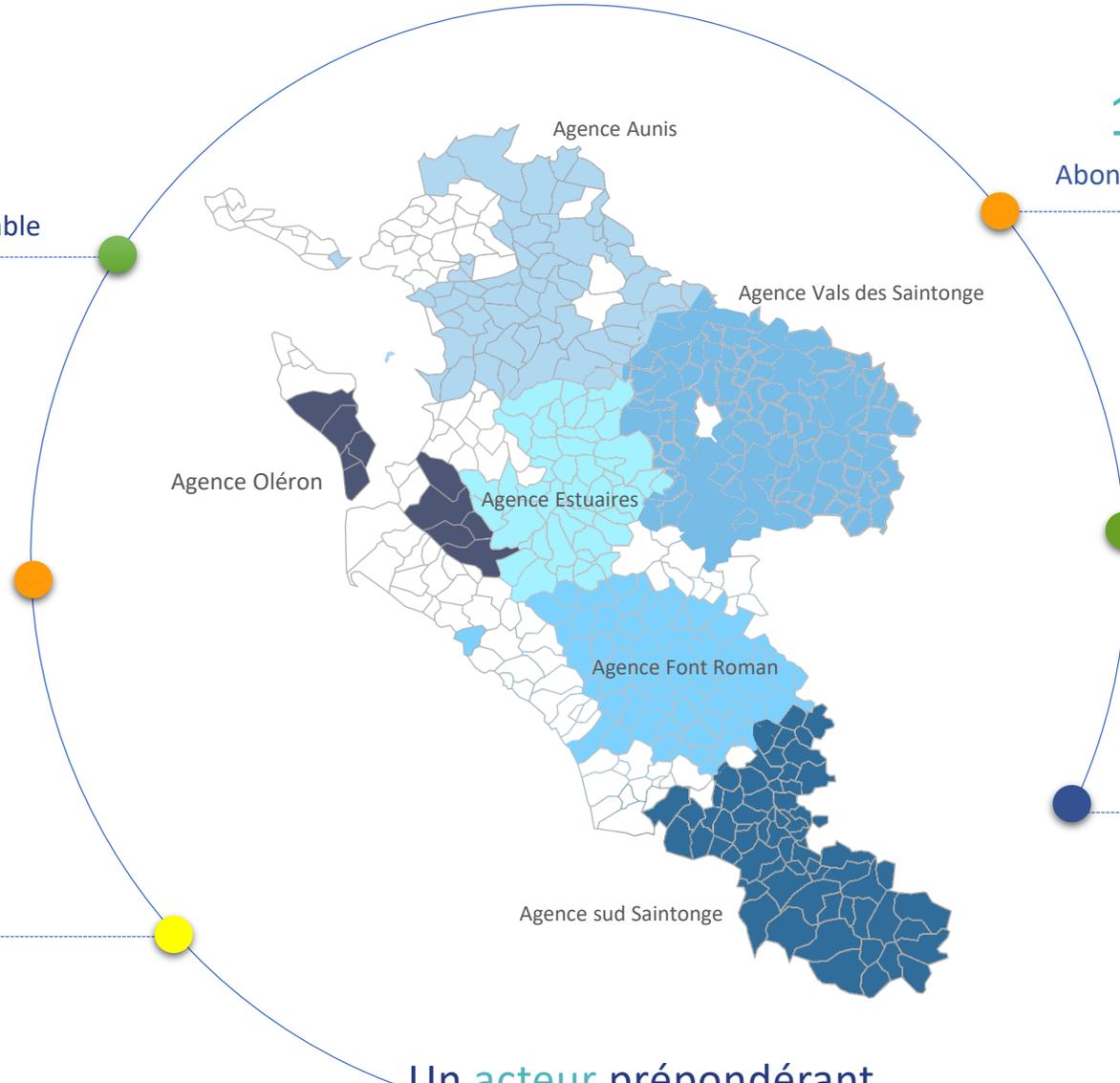
Abonnés à l'eau potable

8 490

Kilomètres de réseaux

30,1

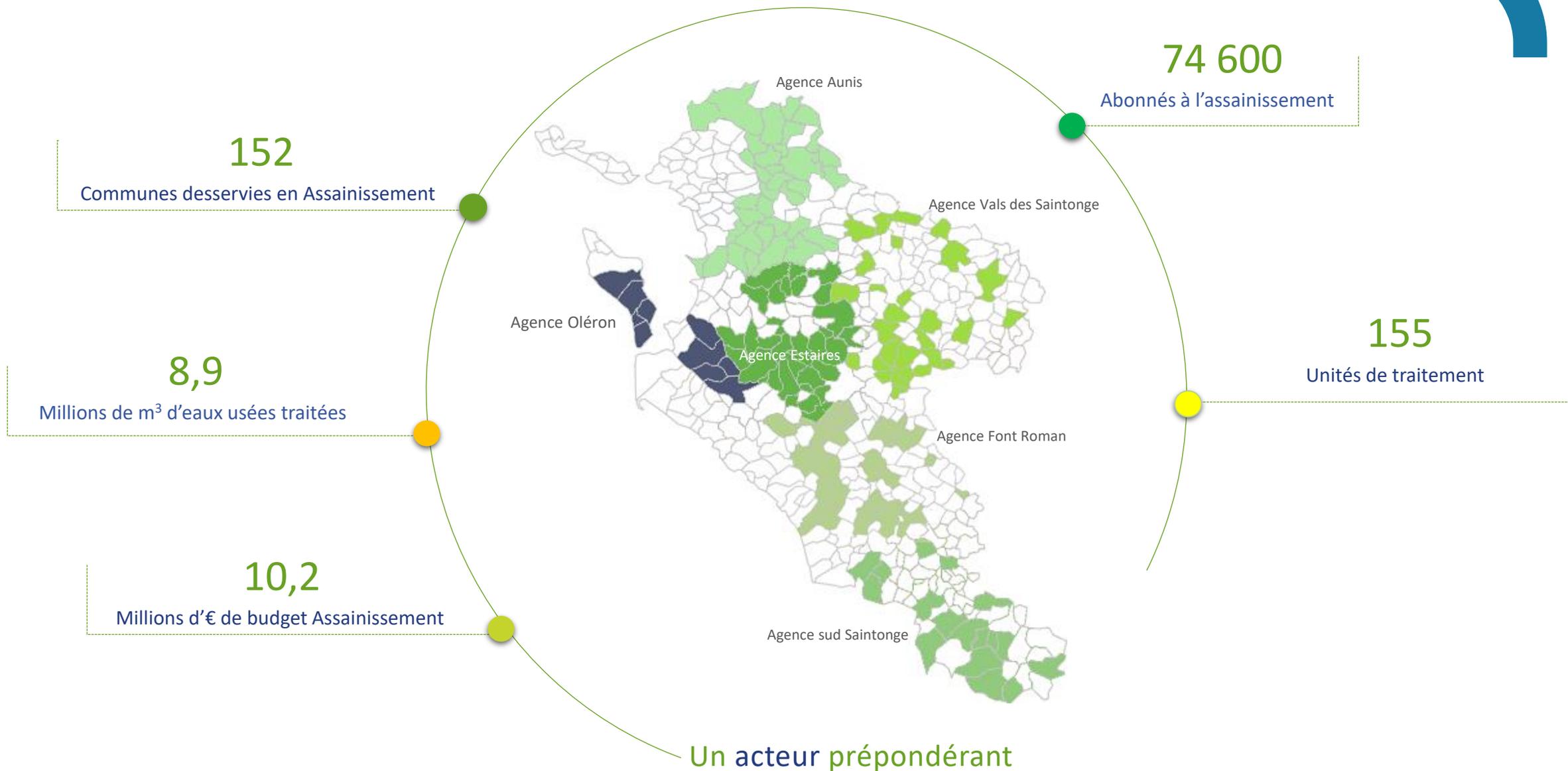
Millions d'€ de budget Eau Potable



Un acteur prépondérant

LA RESE EN CHARENTE MARITIME

Périmètre d'exploitation Assainissement collectif



LA RESE EN CHARENTE MARITIME

Une vocation de service public

Une Régie publique engagée

Une vocation de service public, aux côtés des élus, au service des abonnés et résolument tournée vers l'intérêt général.

Une gouvernance collective

7 assemblées annuelles d'élus pour délibérer sur les décisions stratégiques, les budgets et voter le prix de l'eau.

Des valeurs partagées

Des principes fondateurs de mutualisation, de péréquation pour une gestion solidaire et responsable. Principe d'équilibre budgétaire

Un membre référent de la FEP

Engagé dans la promotion de la gestion publique de l'eau potable au sein de la fédération France Eau Publique



Un objectif de performance

Une parfaite maîtrise de l'ensemble des filières eau et assainissement, une expertise présente sur le territoire

Une culture du service

Attentifs aux besoins des élus locaux et aux attentes de nos abonnés. Une implication de tous les niveaux organisationnels.

L'ORGANISATION DES SERVICES

Le siège et les services supports

Notre expertise



Innovation
Développement



Agence comptable



Achats logistique



Ressources humaines



Communication



Relation clientèle



Sécurité prévention



SIG



Laboratoire d'analyse



Automatisme et Télégestion



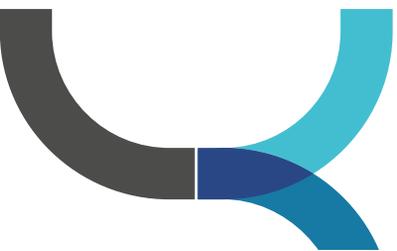
Maintenance



DECI



Etudes et travaux



L'ORGANISATION DES SERVICES

Les agences clientèle

6 pôles de compétences décentralisés



Une volonté de proximité

- ◆ Accueil et conseil à la clientèle
- ◆ Exploitation des réseaux
- ◆ Travaux réseaux et branchements
- ◆ Maintenance des équipements
- ◆ Gestion stocks en magasins d'agences



Au plus près de nos usagers

*Proximité
Rapidité d'intervention
Connaissance des réseaux locaux*

L'ORGANISATION DES SERVICES

Les usines de production

L'usine de St Hippolyte

L'usine Lucien Grand est le plus grand site de production d'eau potable sur le département.



Avec une capacité de production de 60 000 m³ /jour elle fonctionne en 3/8 et regroupe des équipes hautement qualifiées dans des domaines spécifiques :
Production - Maintenance - Analyses et traitement de l'eau

..... Maitrise des process industriels

L'ORGANISATION DES SERVICES

Les usines de production

L'usine de l'Eguille



En complément de l'usine de St Hippolyte

Elle traite l'eau du Bouil de Chambon
Le traitement de l'eau est identique à celui d'une eau de surface avec le traitement de la turbidité, de la matière organique, des pesticides et des parasites.

Capacité de production 10 000 m³/jour

2

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2.1

LES AXES PRIORITAIRES

APPRÉHENDER LES ENJEUX DE DEMAIN

Le socle de la performance



Une vision sur le très long terme

LES AXES PRIORITAIRES

La gestion patrimoniale

Connaitre pour mieux gérer

- Un patrimoine inventorié à près de 100 %
- Recueil et exploitation des données de la télégestion
- Analyses et élaboration de plans pluriannuels de renouvellement

La solidarité intergénérationnelle

Un patrimoine qui se transmet de générations en générations toujours plus adapté et plus performant



LES AXES PRIORITAIRES

Les enjeux quantitatifs

Préservation de la ressource



Maitrise des indicateurs de fuites au plus près du terrain

- Surveillance permanente des débits nocturnes
- Détection de fuite
- Equipes spécialisées dans la recherche de fuites
- Campagnes de détection ciblées
- Mise en place de compteurs de sectorisation
- Sensibilisation des abonnés aux Ecogestes



Intervention sur fuites

- Equipes de proximité et rapidité d'intervention

Des Investissements programmés :

- capteurs de pression
- compteurs connectés
- corrélateurs ...



Des équipes engagées, des investissements à venir

Amélioration des rendements de réseaux

LES AXES PRIORITAIRES

Les enjeux environnementaux

Préservation de l'environnement



Traitement des eaux usées

Auto contrôle avant rejet en station d'épuration

- Mensuel sur toutes les stations
- Hebdomadaire sur les grosses stations

Connaissance des réseaux

Sécheresses, inondations, tempêtes, casses sur les réseaux

- Contrôles conformité des raccordements à l'assainissement collectif
- Information et sensibilisation des usagers
- Rapidité sur les interventions curatives en cas de débordement des réseaux

Développement de modes opératoires concertés
avec l'ensemble des acteurs du territoire



LES AXES PRIORITAIRES

Les enjeux qualitatifs

Qualité de l'eau distribuée



Bactério 100 % conforme

Vers l'acquisition d'un analyseur bactériologique pour l'analyse des échantillons prélevés

Anticipation des problématiques de demain

- Des équipes à la pointe des techniques de traitement des nouvelles molécules
- Un haut niveau d'entretien des installations

Une capacité d'anticipation

- Un contrôle en continu tout au long du parcours de l'eau, réalisé via des automates et des prélèvements d'échantillons.



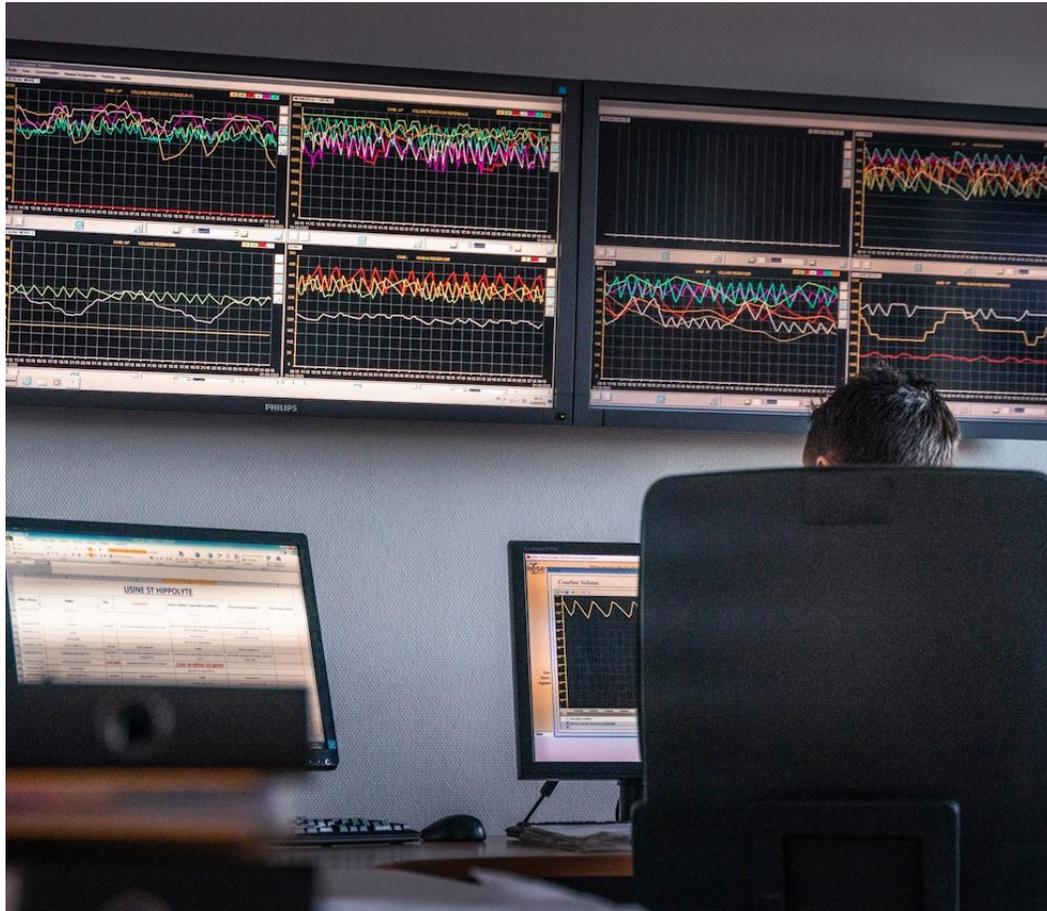
3 200 contrôles qualité eau potable

LES AXES PRIORITAIRES

Les enjeux de sécurité

Sécurisation de l'alimentation en eau

Interconnexion et télégestion



Interconnexion des installations

Un atout pour le département

Un réseau sous surveillance permanente

Des ouvrages de production interconnectés pour couvrir tous les besoins en cas de crise.

Réserve d'eau brute de St Hippolyte : 1,5 M m³ soit 25 jours d'autonomie d'alimentation en pointe estivale

Télégestion

Des automates développés sur tous nos sites

85 % des ouvrages télégérés à fin 2020

Surveillance du fonctionnement du réseau en temps réel

Intervention à distance ou mobilisation des équipes d'astreinte



Un renforcement de l'instrumentation pour l'analyse en continu
du point de production jusqu'au robinet du consommateur



LES AXES PRIORITAIRES

Les enjeux humains

L'utilisateur au cœur du dispositif



A l'écoute des usagers et des abonnés

- Un service relation clientèle en charge de construire des solutions adaptées et sur mesure pour répondre aux besoins des abonnés
- Un large éventail de moyens de paiement à disposition avec mise en place d'échéanciers pour nos abonnés en difficulté

Joignable à tout moment

- 6 agences clientèles sur le département sont ouvertes du lundi au vendredi pour accueillir et conseiller les abonnés
- En complément, les équipes d'astreinte assurent le service auprès des abonnés sur les soirées, nuits et week end



Les consommateurs représentés au conseil d'exploitation



LES AXES PRIORITAIRES

Les enjeux de l'accès à l'eau potable

Engagement sur la maîtrise du prix



Prévoir pour amortir

Un service de qualité à un coût maîtrisé

Le juste prix de l'eau

Maitrise des dépenses

Une gestion analytique, complémentaire aux approches de la comptabilité classique permettant une analyse des coûts directs et indirects en temps réel et par activité

De provisions budgétaires calibrées

Levier essentiel pour compenser les variations conjoncturelles, elles ont un rôle d'amortisseurs en période de crise et contribuent à la maîtrise du prix de l'eau.

Gestion patrimoniale

Un budget annuel de plus de 3 M€ consacré à la gestion du patrimoine confié par le syndicat Eau 17 pour une gestion pérenne et durable

100 % des recettes réinvesties dans le service au profit des abonnés et de l'intérêt général

2.2



MARCHÉS DE SOUS-TRAITANCE

Activité travaux réseaux et branchements

Décision

Coût du terrassement

Avril 2020

Résultat des consultations

+ 28 %

2019
4.3 M€

2020
5.5 M€

+ 1,2 M€

Reprise des travaux en Régie



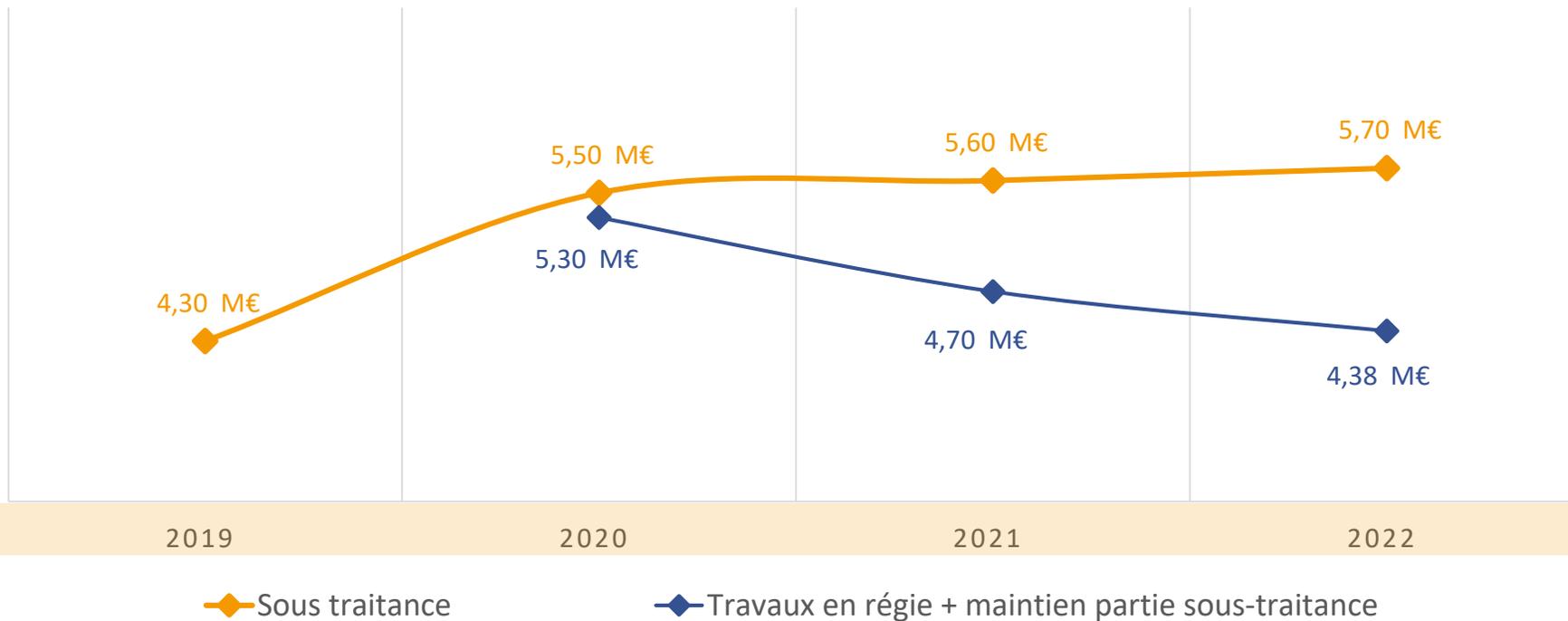
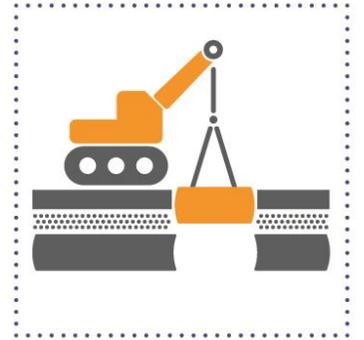
Maitrise de l'activité

MARCHÉS DE SOUS-TRAITANCE

Activité travaux réseaux et branchements

Objectif ?

Ramener dès 2022 le budget de l'activité travaux au niveau du budget 2019



2.3





LES RESSOURCES HUMAINES

Quelques données sociales au sein de la RESE



260
Salariés
ETP



61 500 €
Epargne salariale



3 200
Heures
de formation



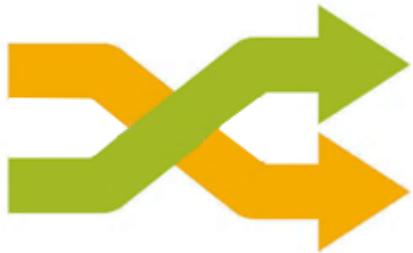
54 200 €
Intéressement au
résultat versé aux
salariés



Reprise des travaux en Régie



- Besoin en recrutement de 15 agents qualifiés
 - Charge salariale supplémentaire 360 000 €
- Soit +5 % charges de personnel sur les exercices 2020, 2021 et 2022 (à périmètres constants).



Augmentation du chapitre 012

Diminution des dépenses de sous-traitance portées au chapitre 011

Sur l'exercice 2020, 9 agents travaux ont été recrutés

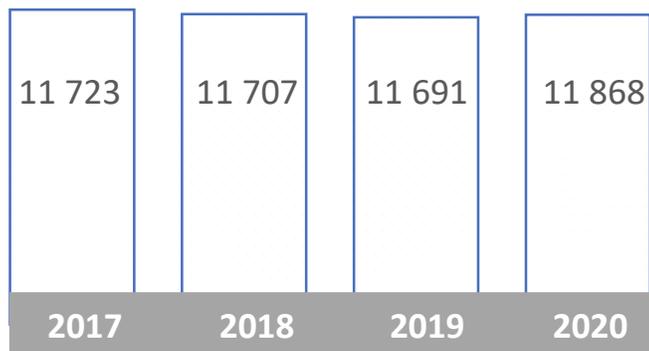
GESTION SOCIALE

Les effectifs

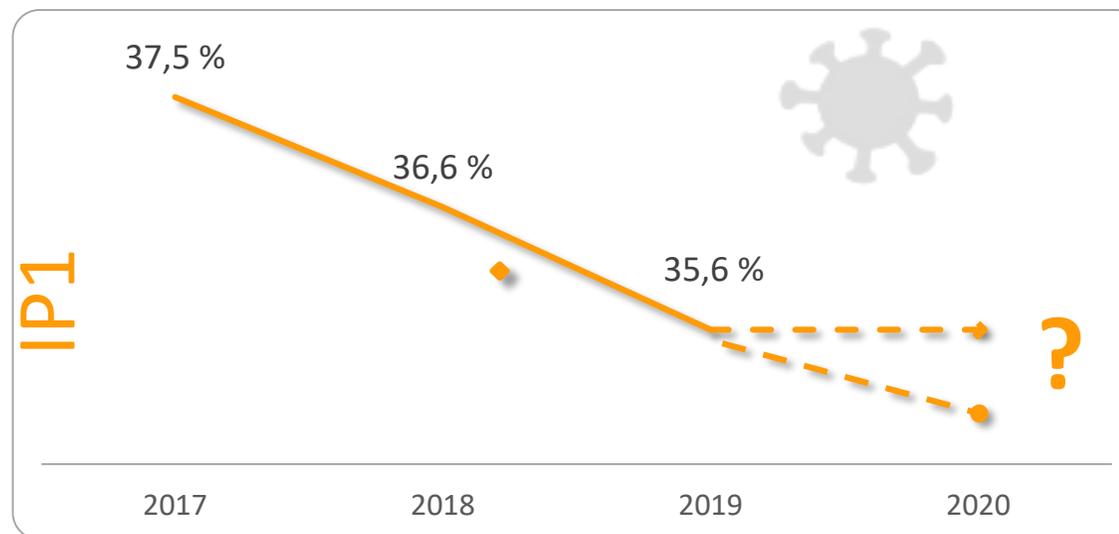
Effectifs, données budgétaires (à périmètre constant)

CSP	2020	2021	2022
Cadres	20	21	22
Agents de maitrise	28	29	29
Employés	48	49	49
Ouvriers qualifiés	149	154	155
Techniciens	20	23	23

Chapitre 012 (k€)



Stabilité budgétaire



IP1 = charges de personnel / Ventes de produits hors tiers

DONNEES CONJONCTURELLES

Crise sanitaire et continuité de l'activité



- ✓ Continuité de service
- ✓ Protection des salariés
- ✓ Organisation du télétravail
- ✓ Maintien des salaires
- ✓ Contact avec les abonnés
- ✓ Rattrapage du retard de l'activité



DONNEES CONJONCTURELLES

Crise sanitaire et impact budgétaire



- ✓ Equipement de protection 80 000 €
- ✓ Travaux : 2 mois d'arrêt sur l'exercice 2020
- ? Productivité ?
- ? Augmentation du taux d'impayés ?
- ? Re-confinement ?

DONNEES CONJONCTURELLES

Hausse des coûts et pertes en recettes

Augmentation de certaines dépenses d'exploitation



Sinistralité

Hausse de la prime d'assurance

- Phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes
- Casses sur conduite
- Dégâts des eaux chez nos abonnés



Accidentologie

Indicateur à améliorer

- Coûts directs et indirects
- Programme pluriannuel de sécurisation des sites d'exploitation financés par Eaux 17, réalisés par la Rese



Pandémie

Dépenses d'équipements de protection

- Surcoût de traitement des boues
- Impact sur la productivité



Investissement pour la transition énergétique

Verdissement du parc automobile

- Renouvellement
- Diversification : électrique, Hybride, GLS
- Adaptation à l'utilisation individuelle de chaque agent



Activité travaux

Sous-traitance / réinternalisation

- Hausse des coûts de la sous-traitance
- Nouveaux coûts de fonctionnement et d'investissement nécessaires à la ré internalisation



Activité travaux

Pertes en recettes

- Confinement
- 2 mois d'arrêt des chantiers
- Diminution en recettes sur l'exercice 2020

DONNEES CONJONCTURELLES

Les recettes de ventes d'eau

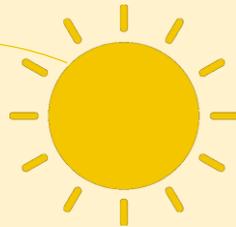


“ Après un premier semestre particulièrement pluvieux, un printemps confiné et une incertitude sur la fréquentation estivale, **les consommations d'eau se sont maintenues** des niveaux équivalents à ceux de 2019



DONNEES METEOROLOGIQUES

Le maintien du prix de l'eau



Vente d'eau + 1%

+ 800 K€_{EBE}

Vente d'eau - 1%

- 800 K€_{EBE}

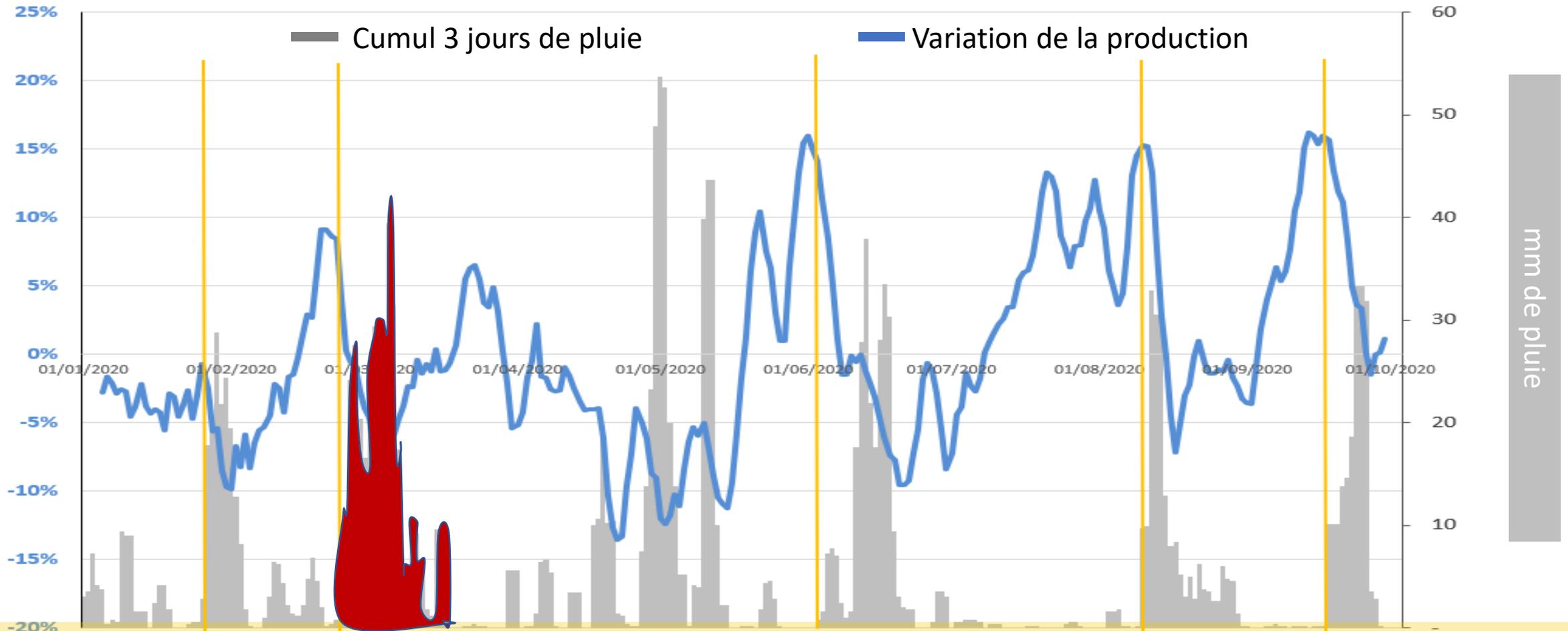
Provisions = levier d'équilibre budgétaire et maintien du prix de l'eau



DONNEES METEOROLOGIQUES

Pluviométrie et variation de la production

Variation de la production



mm de pluie

Corrélation entre jours de pluies et consommations

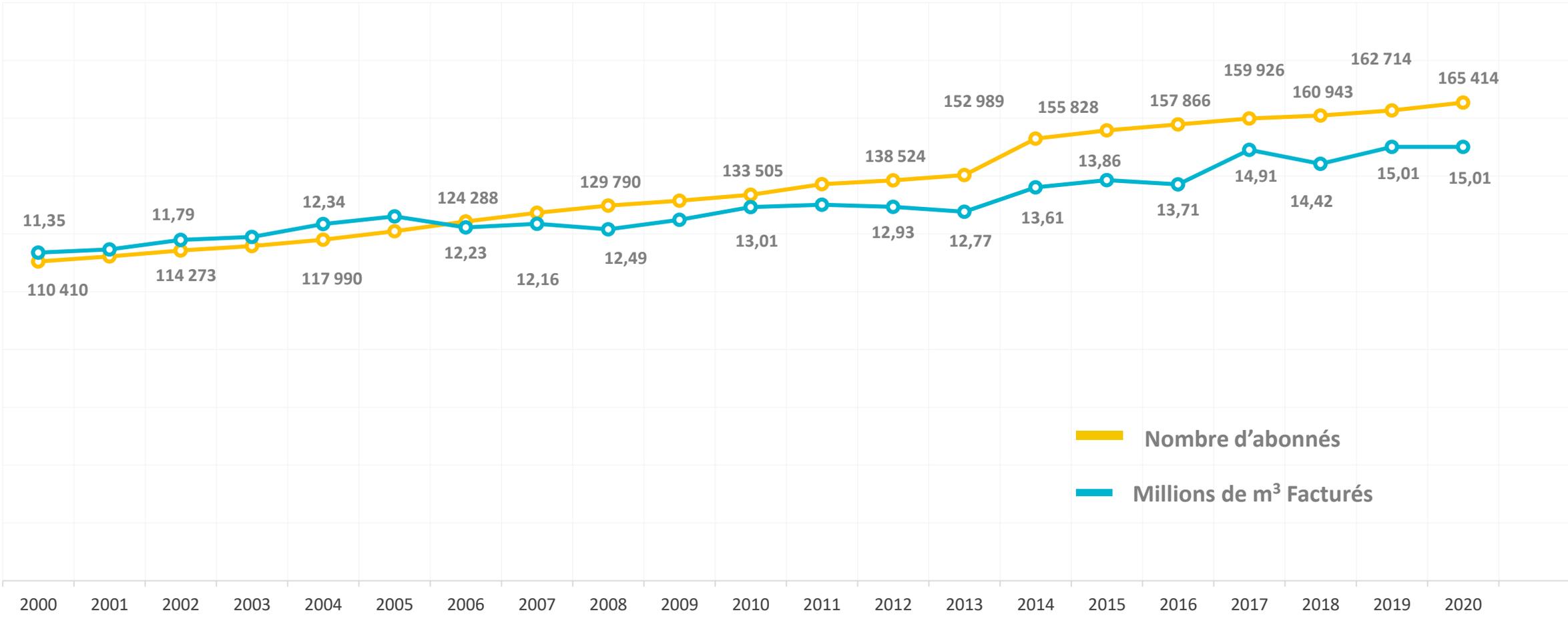
Moyenne sur 3 ans

RECETTES EAU POTABLE

Evolution des volumes facturés



Millions de m³



■ Nombre d'abonnés
■ Millions de m³ Facturés

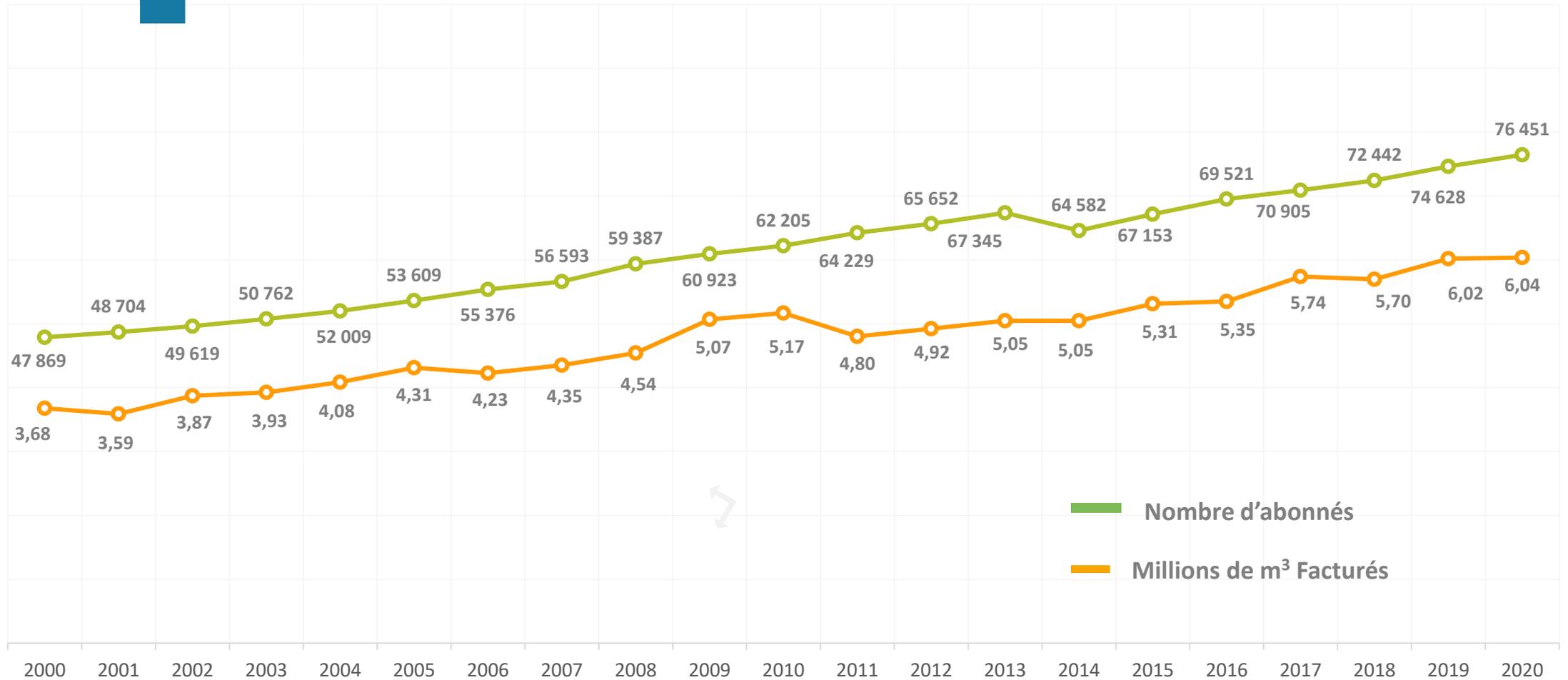
Les volumes facturés en 2020 seront équivalents à ceux de 2019

RECETTES ASSAINISSEMENT

Evolution des volumes facturés



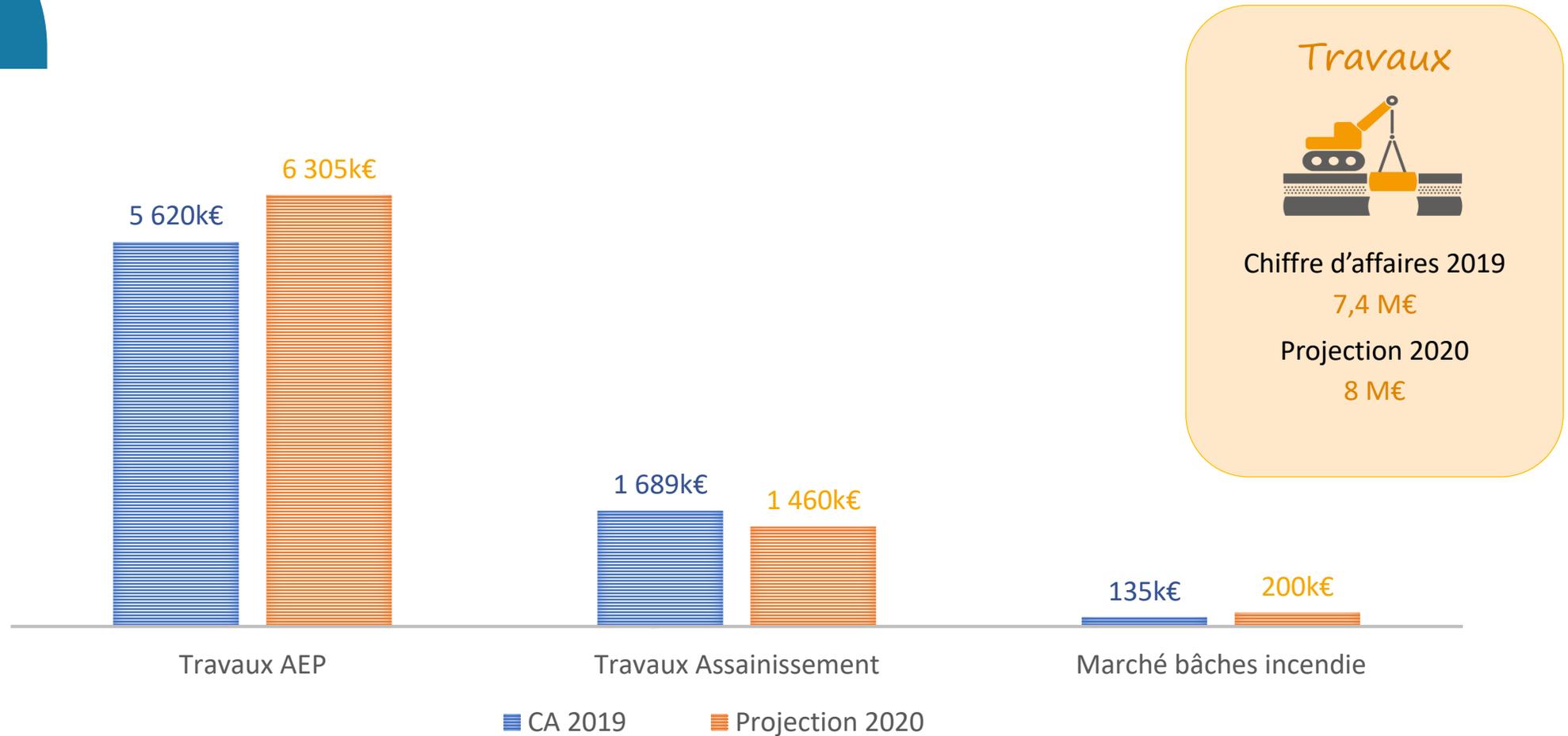
Millions de m³



Les volumes facturés en 2020 seront équivalents à ceux de 2019

RECETTES TRAVAUX

Evolution du chiffre d'affaires



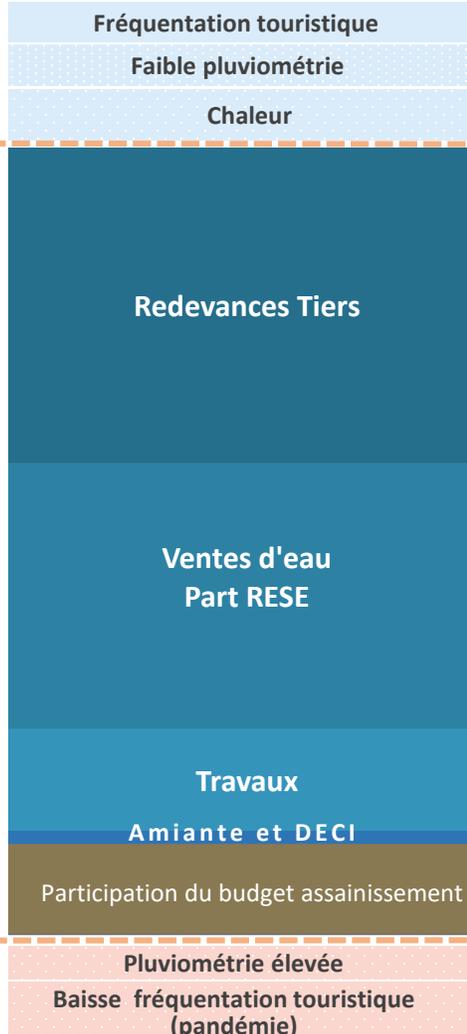
Pandémie : l'activité travaux a été stoppée pendant toute la durée du confinement + retard mise en œuvre de la réglementation Amiante

PROSPECTIVES BUDGETAIRES

Hypothèses d'évolution eau potable



Recettes



Dépenses



Frais généraux

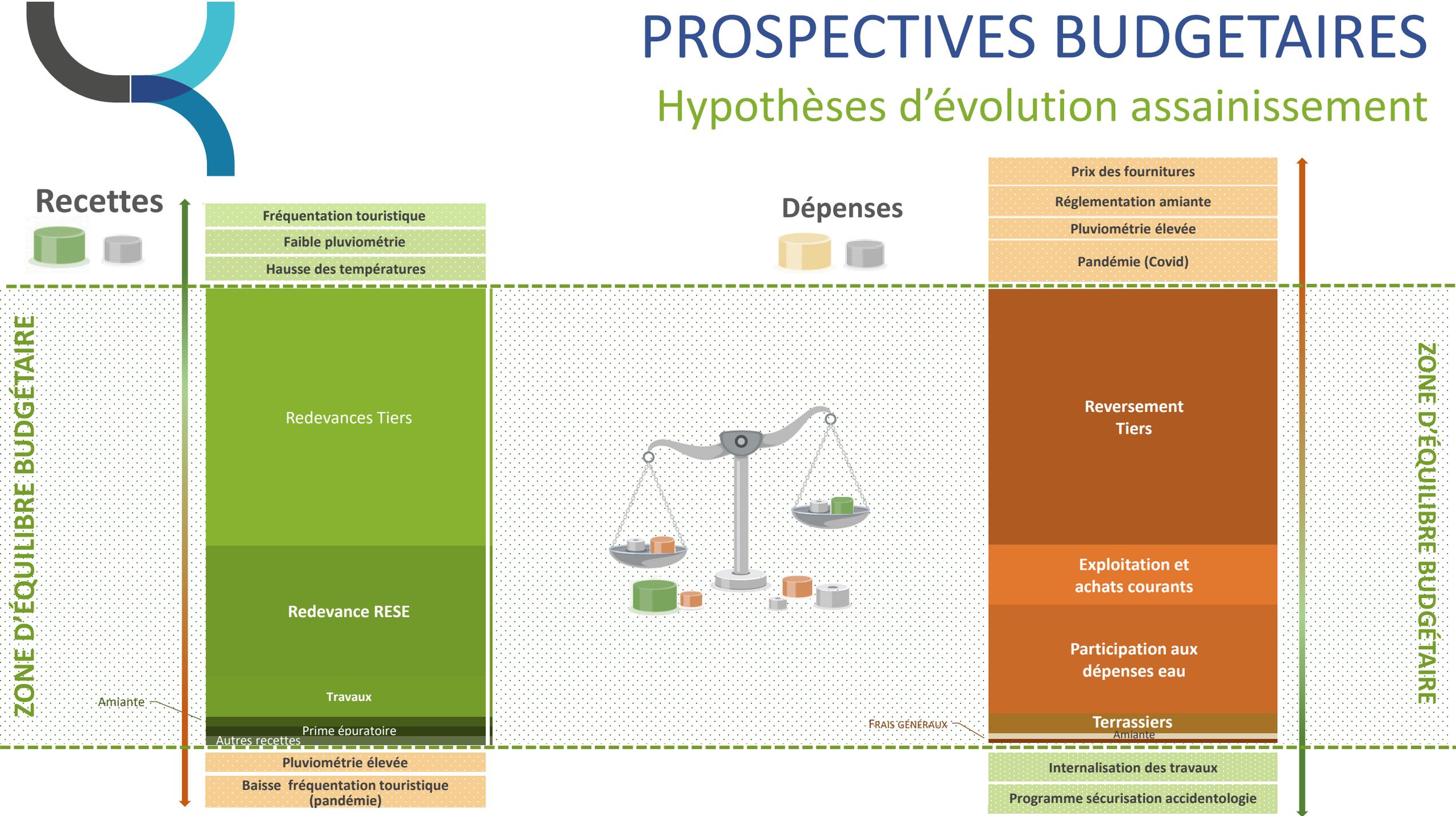


ZONE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

ZONE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

PROSPECTIVES BUDGETAIRES

Hypothèses d'évolution assainissement



PROSPECTIVES BUDGETAIRES

Facteurs de variabilité



Pour information, le scénario de confinement pendant 2 mois a un impact de 1.3 M€ en eau et 0.8 M€ en assainissement sur l'EBE.

De même, hors crise sanitaire, une météo pluvieuse avec baisse des températures estivales impacte l'EBE Eau potable à hauteur de 0.8 M€.

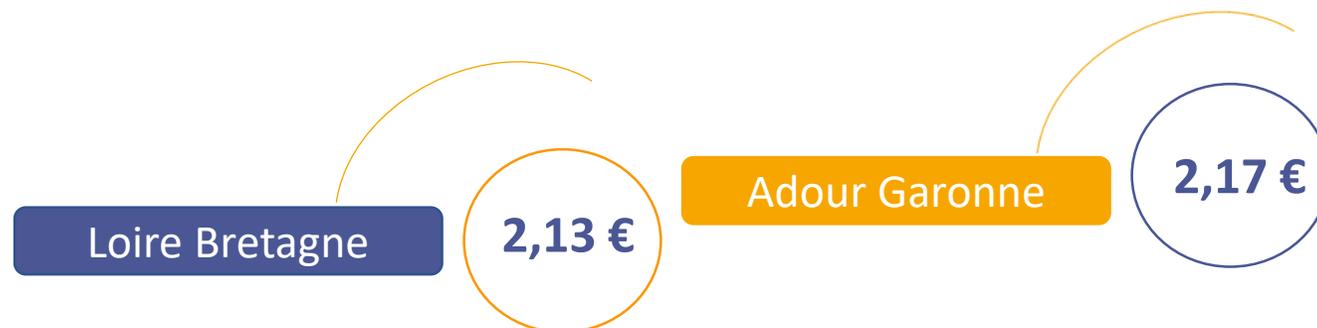




TARIFICATION

Le **maintien** du **prix de l'eau**

D 102.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³



Stabilité **du** prix

Augmentation **3 centimes** sur les **10 dernières années**



TARIFICATION

Le maintien du prix de l'assainissement

D 102.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³



Stabilité du prix

Augmentation **8 centimes** sur les **10 dernières années**



Vote

Sur proposition du conseil d'exploitation

Vote des orientations budgétaires



3

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Administration et fonctionnement

Le régime juridique de la régie

Une régie à caractère industriel et commercial

La Régie est administrée

Sous l'autorité du président du Syndicat et
du Comité syndical

Par un Conseil d'exploitation et son
président, ainsi qu'un directeur

Composante sans
personnalité
morale du Syndicat
Eau 17

Une régie dotée de son autonomie financière

Agent comptable



Contrôle CRC

Agence comptable
interne pilotée par
un comptable
spécial

Maitrise de la chaine de recouvrement



Administration et fonctionnement

Comité syndical et Conseil d'exploitation

23 Septembre 2020

Réunion du nouveau
comité syndical



Désignation des
membres du conseil
d'exploitation

Conseil d'exploitation RESE

Doublet Michel	
Siebur Christophe	CDC de d'Oléron
Aublet Eric	CDA Rochefort Coëan
Baudou David	CDA La Rochelle
Besson Bernard	CDC Auris Atlantique
Jourdain Serge	CDC Haute Saintonge
Chasteler Jean Michel	CDC Oléronais
Perrier Maurice	CDC Vals de Saintonge



12 Octobre 2020

Réunion du conseil
d'exploitation



Election du
président et du vice
président du conseil
d'exploitation



Le comité syndical



Composé des maires des 460 communes adhérentes au Syndicat Eau 17

Vote des tarifs, budgets et orientations stratégiques sur proposition du Conseil d'Exploitation

Le conseil d'exploitation de la Rese

8

Membres représentant le SYNDICAT désignés parmi les membres du Comité syndical



Michel DOUBLET
Président du Conseil
Maire de Trizay



Christophe SUEUR
Vice-président
Maire de St Pierre d'Oléron



Eric AUTHIAT
Membre du Comité Syndical
Maire de Tonnay Charente



Jean Michel CHATELIER
Membre du Comité Syndical
Maire de Meursac



David BAUDON
Membre du Comité Syndical
Maire de La Jarrie



Serge Jourdain
Membre du Comité Syndical
Maire de Chamouillac



Bernard BESSON
Membre du Comité Syndical
Maire de Ferrières d'Aunis



Maurice PERRIER
Membre du Comité Syndical
Maire de Loulay

6

Personnalités désignées en fonction de leur intérêt et leurs connaissances techniques



Aurélié BABIN
Membre désignée par la
Chambre d'Agriculture



Daniel TOGNETTI
Membre désigné par l'UFC
Que Choisir



Gérard PONS
Conseiller départemental
Adjoint mairie de Rochefort



Alexandre BENARD
Membre désigné par l'ARS



Danielle PENZ
Membre désigné par l'UDAF



Mme la sous-préfète
Pour l'administration
préfectorale

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Délibérations, délégations, pouvoirs



Pour une plus grande réactivité organisationnelle et fonctionnelle, le conseil d'exploitation propose au comité syndical de déléguer au président les attributions suivantes

En matière d'assurances

- Accepter les indemnités de sinistre versées dans le cadre de l'exécution de contrats d'assurance

En matière d'exploitation et activités accessoires

- Conclure, modifier et les cas échéant dénoncer les contrats ou conventions avec des collectivités publiques ou personnes morales de droit privé.

En matière juridique

- Dans le cadre des contentieux, fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- Ester en justice, quel que soit l'ordre de juridiction saisi et à tous les stades de l'instance (1^{ère} instance, appel, cassation, référé).
- Décider du recours à la médiation, la conciliation ou la transaction comme mode de règlement d'un litige



Le comité syndical peut déléguer des compétences au président à l'exception des 6 prérogatives non transférables qui lui sont réservées Art L 5211-10

Vote

Sur proposition du conseil d'exploitation

Délégation d'attribution au président





ACCORD TRANSACTIONNEL

Délibération

ZA des Grands Champs à Aigrefeuille d'Aunis

Evacuation des remblais



Accord transactionnel

- 190 000 €HT pour la société ALLEZ & CIE
- 19 970 €HT pour la société AIE
- 317 590.60 €HT pour la RESE



ACCORD TRANSACTIONNEL

Décision modifi

Décision modificative

Décision modificative	022	Dépenses imprévues	- 180 000 €
	6718	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	+ 180 000 €

Vote

Sur proposition du conseil d'exploitation



Accord transactionnel

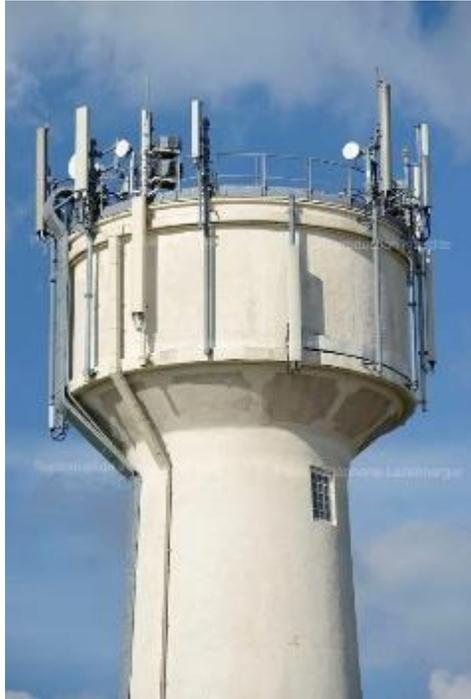
Décision modificative



TARIFICATION

Opérateurs antennistes

Accès aux équipements des opérateurs sur les sites exploités par la Rese



ARTICLE 9 – CONDITIONS FINANCIERES

9.1 Rémunération forfaitaire annuelle par site suivant liste des implantations [ANNEXE 1](#)

L'OCCUPANT s'engage à payer à la RESE une rémunération forfaitaire annuelle, facturée au premier trimestre de chaque année, correspondant aux contraintes nouvelles d'exploitation de l'ouvrage imposées à la RESE du fait de l'installation de l'opérateur dont le montant est fixé à 1 075.58 € HT par site exploité (Tarif 2020).



TARIFICATION

Opérateurs antennistes

Accès aux équipements des opérateurs sur les sites exploités par la Rese

<p>MISSION A : PROSPECTION</p> <p>Définition de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du site pour les enquêtes de faisabilité technique - Étude des projets en coordination avec le syndicat EAU 17 - Préparation du dossier de convention entre la RESE et L'OCCUPANT <p>Facturation suite à la réception des travaux d'implantation.</p>	<p>478.03 € HT</p>
<p>MISSION B1 : IMPLANTATION D'UN NOUVEAU SITE</p> <p>Définition de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du site pour les travaux d'équipement - Participation aux réunions de chantier - Réception du site <p>Facturation suite à la réception des travaux d'implantation.</p>	<p>717.04 € HT</p>
<p>MISSION B2 : MODIFICATION D'UN SITE EXISTANT</p> <p>Définition de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du site pour les enquêtes de faisabilité technique - Etude des projets en coordination avec le avec le syndicat EAU 17 - Préparation du dossier de convention entre la RESE et L'OCCUPANT - Ouverture du site pour les travaux de modification - Participation aux réunions de chantier - Réception du site <p>Facturation suit à la réception des travaux d'implantation.</p>	<p>478.03 € HT</p>

<p>MISSION C : EXPLOITATION DU SITE</p> <p>Définition de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait ouverture / fermeture (unité)* <p><i>Dans la mesure les intervenants seraient amenés à quitter le site pour motif d'approvisionnement, de pause déjeuner ou autre, celui-ci devra impérativement être refermé par l'agent du service puis ré-ouvert pour la suite de l'intervention moyennant l'application d'un forfait Ouverture/Fermeture supplémentaire</i></p>	<p>152.97 € HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Forfait présentiel (hors PGSSE) d'un agent de la RESE à la demande de l'entreprise (€ Ht/heure) <p>La facturation établie trimestriellement par l'agence comptable.</p>	<p>100,00 € HT</p>
<p>MISSION D : INTERVENTION D'URGENCE</p> <p>Définition de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture / fermeture pour une mission d'exploitation d'urgence demandée • Forfait présentiel d'un agent RESE 	
D-1 : Inférieurs à 48 h	Majoration Mission C 50%
D-2 : Inférieurs à 24 h	Majoration Mission C 100%
D-3 : Inférieurs à 4 h	Majoration Mission C 200%
La facturation est établie trimestriellement par l'agence comptable.	

Vote

Sur proposition du conseil d'exploitation



Tarifs opérateurs antennistes



Merci de votre attention

